

Questions orales

L'hon. Alan Redway (ministre d'État (Habitation)): Monsieur le Président, le logement coopératif est très important à Montréal et dans tout le Canada. Nous avons rendu public cette semaine un document de consultation sur le logement coopératif. Mon objectif est de présenter une recommandation au Cabinet avant la fin de l'année.

* * *

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Ian Waddell (Port Moody—Coquitlam): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de la Justice.

L'envoi de troupes au Québec a pour base juridique une disposition de la Loi sur la défense nationale qui permet à n'importe quel Premier ministre provincial, que ce soit M. Bourassa ou même M. Vander Zalm, de faire appel unilatéralement à l'armée pour une période illimitée. Le tout se passe donc sans intervention du Parlement, sur ordre du Premier ministre d'une province, et le Trésor fédéral n'a qu'à payer les frais. Je trouve cela incroyable.

Voici ma question: Étant donné que la seule protection prévue dans la loi est d'imposer au procureur général de la province de présenter un rapport au secrétaire d'État du Canada dans les sept jours suivant le recours à l'armée, est-ce que le gouvernement a reçu ce rapport? Si c'est le cas, la ministre aurait-elle l'obligance de le déposer à la Chambre?

L'hon. Bill McKnight (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, mon collègue devrait lire soigneusement le texte de la loi. Elle dit que la province doit commencer dans les sept jours à réunir les renseignements nécessaires puis les transmettre.

M. Ian Waddell (Port Moody—Coquitlam): Voilà, Monsieur le Président. Nous venons d'apprendre que le gouvernement ne recevra peut-être même pas le rapport exigé par la loi.

Le gouvernement du Québec a fait connaître au public combien lui coûte la crise, en services de police et autres. Le ministre peut-il dire à la Chambre combien les contribuables canadiens ont payé jusqu'ici pour envoyer l'armée au Québec? Peut-il également nous dire combien de temps il s'attend à ce que l'armée reste au Québec?

L'hon. Bill McKnight (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, si j'avais connu la réponse à la seconde question du député, j'aurais peut-être pu répondre à sa première question concernant le coût de l'opération.

* * *

L'ÉNERGIE

M. Ken Hughes (MacLeod): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et Ressources.

• (1200)

Les intérêts énergétiques américains, et notamment californiens, essaient de faire établir en matière de gaz naturel une réglementation qui serait injuste pour le Canada.

Ces tentatives pernicieuses auraient pour effet de priver les producteurs canadiens de gaz naturel de l'accès à un marché et à des prix équitables. Quelles mesures le ministre a-t-il prises et quelles garanties peut-il fournir à la Chambre qu'on mettra fin à ce genre de harcèlement des producteurs et des exportateurs canadiens?

L'hon. Jake Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, c'est là une question très importante.

Cela fait 30 ans que les Canadiens de l'Ouest alimentent régulièrement en gaz le marché californien. Comme le signale le député, la California Public Utilities Commission a essayé de changer les termes du contrat.

Je suis heureux de pouvoir dire que le gouvernement canadien, de concert avec le gouvernement albertain, a non seulement condamné publiquement cette démarche, mais que notre ambassade a formulé des instances assidues auprès du gouvernement américain.

Nous n'avons pas eu à invoquer l'Accord de libre-échange, mais je me réjouis de ce que tout le monde en soit venu à la conclusion que cet accord fonctionne dans les deux sens. Il fonctionne bel et bien et, dans ce cas-ci, il a servi non seulement à protéger les intérêts du Canada, mais encore ceux des producteurs canadiens de gaz, et a confirmé la validité et l'authenticité des contrats en vigueur.